



Honoraires de transaction	
Ventes appartement – Maison – Murs commerciaux – Barème à compter du 1^{er} janvier 2022	
Prix de vente	Honoraires TTC (T.V.A. de 20%)
Jusqu' à 50.000 €	8.0% (Minimum 3000€ TTC)
De 50.001 à 100.000 €	7.5%
De 100.001 à 150.000 €	7.0%
De 150.001 à 200.000 €	6.5%
De 200.001 à 250.000 €	6.0%
De 250.001 à 300.000 €	5.5%
De 300.001 à 400.000 €	5.0%
De 400.001 à 500.000 €	4.5%
A partir de 500.001 €	4.0%
Fonds de commerces / Garage / parking / Terrain	10 % T.T.C. (minimum de 3.000 €)
Estimation	180 € T.T.C. (Offert en cas de mise en vente à l'agence)

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique. Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Location	
Frais d'état de lieux	3 € TTC /m ² (A la charge du locataire et du bailleur)
Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	10 € TTC /m ² (A la charge du locataire et du bailleur)
Frais d'entremise et de négociation	100 € TTC (A la charge du bailleur)

Gestion locative	
Vide	9 % TTC mensuel
Meublée	10 % TTC mensuel
sur tous les encaissements des loyers pour la gestion d'un seul lot principal	

Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens.

Carte professionnelle n° CPI 0605 2018 000 035 235 délivrée par la CCI de Nice Côte d'Azur : Transaction sur immeubles et fonds de commerce et Gestion immobilière.

N° TVA intra-communautaire : FR 00 503 907 818

N° de SIRET : 503 907 818 00044

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

Aucun honoraires et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat.